



LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Le Journal de l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris

Assemblée Générale 2019



Juin 2019 - Numéro 101

30 mars 2019 - Assemblée Générale



SOMMAIRE
Numéro 101 - Juin 2019

- 3 Editorial**
- 4 Informations pratiques**
- 5 Carnet familial**
- 9 Assemblée générale**
- 14 Historique du G.R.D.I. N° 97**
- 17 Anecdote**



Se souvenir est un devoir

Les dernières commémorations et notamment celle en l'honneur des « *morts pour la France* » en Indochine suscitent toujours autant d'émotion et amène à une réelle prise de conscience. En effet, la disparition progressive des derniers acteurs de l'Histoire, notamment des survivants de guerre, complique la transmission et le travail de mémoire.

Il s'agit de reconnaître les souffrances héritées du passé, d'honorer ceux qui se sont battus et souvent sacrifiés pour la Liberté, d'offrir une réparation symbolique aux pires blessures de l'Histoire, d'interdire la négation des pages les plus noires du siècle passé.

Fatalement, les figures d'autrefois, témoins de leurs époques sont amenés à s'éteindre progressivement. Certains craignent que leurs histoires s'éteignent avec eux.

C'est donc aux plus jeunes de notre Amicale que je m'adresse mais aussi à tous ceux qui pourraient potentiellement nous rejoindre et qui ne l'ont pas encore fait.

Nous, qui avons servi la grenade à sept flammes sous le fanion vert et rouge, avons le devoir de perpétuer la Tradition et de continuer à faire vivre les Héros de notre Légion.

Nous avons la lourde charge de maintenir le souvenir de tous ces Légionnaires qui ont donné leur vie pour la Liberté, la nôtre et souvent pour un pays qui n'était pas le leur.

Nous avons juste l'obligation morale de lutter contre l'amnésie potentielle.

Nous devons juste faire en sorte que les noms de nos Anciens placés sous la bienveillance de Saint-Antoine ne passent jamais dans l'oubli.

Toutes les célébrations, toutes les commémorations, toutes les cérémonies, toutes les activités de cohésion sont de bonnes et belles opportunités pour cultiver ce devoir de mémoire.

Nous leur devons...plus que jamais.

Le Capitaine Pierre-Eugène Bourgin alias Von Palaïeff, blessé mortellement d'une balle le 1^{er} mars 1959 à la tête de sa compagnie portée écrivait déjà:

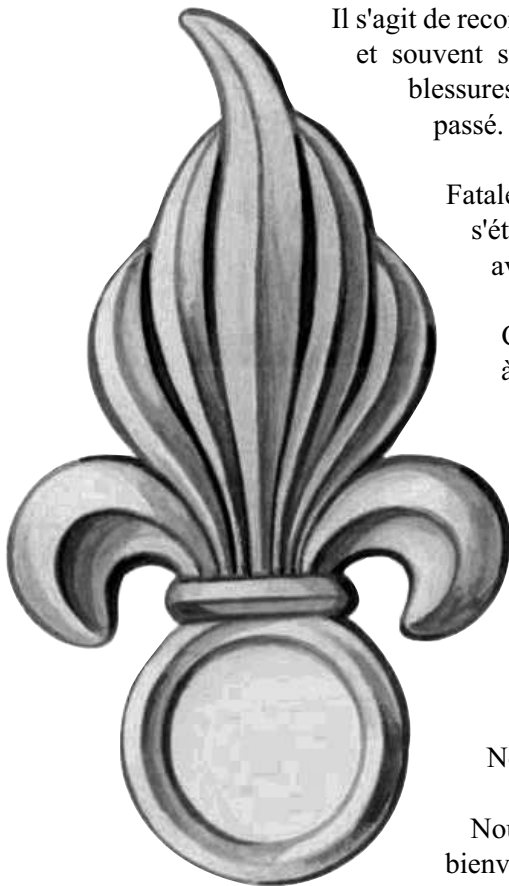
Si comme moi tu sers, anonyme mais fier, des épaulettes rouges et de ton képi blanc.

Tu sais que nos anciens étaient de chaque guerre, qu'ils se battaient déjà quand nous étions enfants.

Et si tu dois un jour, dans la boue des rizières, combattre tel un démon sous un soleil brûlant, Tu n'auras comme moi, tu le sais Légionnaire, que le seul droit de vaincre ou de verser ton sang.

More Majorum
Amicalement et fidèlement

Thierry Morvan



VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS :

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les 3^{ème} samedi du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion. A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère : 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS. Retrouvez-nous également sur internet : www.aalep.fr.

Permanence : tous les vendredi après-midi de 14 à 17h, sauf en août et les jours fériés, au siège de l'Amicale, 15 avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris (dans la cour, au fond du couloir d'entrée) ; entre les stations de métro Ecole Militaire et La Tour-Maubourg.

Benoît GUIFFRAY : Président d'honneur

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres

Thierry MORVAN	Président
Alain MOINARD	1 ^{er} Vice-président
Mickael AROUMAINADANE	2 ^{ème} Vice-président (En charge du recrutement)
A. CORRIEA-ESTRADAS	Secrétaire Général
Falihéry RAJOARISON	Trésorier
Jacques IRIARTE	Porte drapeau titulaire
Pierre VALENTIN	Chancelier
André MATZNEFF	Relecteur Trait d'Union 75
Jean-Michel LASAYGUES	Webmaster et Rédacteur en chef du Trait d'Union 75
Eric AGULLO	Responsable de l'accueil
Silvain BOURGEOIS	Membres
Patrick DAVID	Membres
Jozsef FARKAS	Membres
Christophe KOPEC	Membres



Pour une inscription nouvelle :

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser au Secrétaire Général de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaine réunion, votre carte d'adhérent.

Cotisation de base : 30€; de soutien : 40€; membre bienfaiteur : 50€ et plus, gratuite la première année pour ceux venant de quitter le service

- **Lettre de "la Légion"** Amicale des Anciens de la Légion Étrangère de Paris
15, avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris
- Publication paraissant plusieurs fois par an, qui ne peut être vendue
- **Directeur de la publication** : Thierry Morvan, Président de la Légion A.A.L.E.P.
- **Rédacteur en chef** : Jean-Michel Lasaygues, conseiller du bureau en charge de la "Mémoire"
- **Rédacteurs** : Benoît Guiffroy, Jean-Michel Lasaygues, André Matzneff
- **Crédit photos** : ECPAD, Joël Ralicky, Jean-Marc LAVAINNE et collection personnelle.
- **Fabrication** : "APOSIT" 79 rue de la Cerisaie, 92700 Colombes
- **Date du dépôt légal** : à la parution
- **Numéro I.S.S.N.** : 1635-3250

CARNET FAMILIAL

DÉCÈS

Obsèques de François Gniéwek janvier 1927-21 mai 2019 Français non par le sang reçu mais par le sang versé

Le lieutenant François Gniéwek nous a quittés au matin du 27 mai 2019 à son domicile. Grand dignitaire de la République Française, la messe de sépulture est célébrée en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, église des soldats puis les honneurs militaires lui sont rendus en la Cour d'Honneur des Invalides sous la présidence du général de division (2S) Rémy Gausserès qui prononce l'éloge de notre Grand Ancien. Un détachement de légionnaires du G.R.L.E. porte le défunt. Le temps est beau, c'est grandiose dans sa simplicité toute militaire.



*François Gniéwek,
légionnaire en Indochine*

Français par naturalisation le 9 mai 1959, François Gniéwek est né le 30 janvier 1927 à Widelka en Pologne. Arrivé très jeune en France avec ses parents, il participe aux combats de la Libération de Paris avec les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) puis, s'engage à l'âge de 17 ans, dans un bataillon de la 10^{ème} D.I. du Général Billotte, le 10 octobre 1944.

Etant étranger, il rejoint la Légion Etrangère un an après où il y sert jusqu'en 1961, à la 13^{ème} D.B.L.E. en Indochine par deux fois, au 1^{er} R.E. à Sidi-Bel-Abbès ; à la 4^{ème} C.S.P.L.E. ; en fin au 2^{ème} R.E.C., participant brillamment aux campagnes d'Indochine (1946-1949 et 1953-1954) puis d'Algérie (1955-1961) avec le grade d'adjudant chef.

Durant ces trois campagnes, il est blessé quatre fois au combat : par balle, le 3 mai 1948 à Ba-Diem en Cochinchine le 20 avril 1954, par éclats de mortiers et par balles à Diên-Biên-Phú avec le grade de sergent-chef. Le 23 avril 1954, à Diên-Biên-Phú un avion de l'aéronavale ayant été abattu par des tirs de canons anti-aériens il pénètre avec le peloton d'élèves gradés de la 13^{ème} D.B.L.E. qu'il commande à travers les lignes ennemies pour récupérer le pilote de l'aéronavale tombé en parachute et se cache dans une tranchée viet non occupée. Le peloton réussit le ramener au P.C. du point d'appui "Eliane", blessé mais sauf, appuyé sur l'épaule de François, soutenu par les tirs des chars du camp retranché, sous les plus violents tirs d'armes automatiques. François ne se doutait pas qu'il venait de sauver d'une mort certaine le Lieutenant de vaisseau Bernard Klotz qui beaucoup plus tard prendra le commandement du porte avion Foch. Ils ne se retrouveront à Aubagne que le 30 avril 2004.

Le 7 mai suivant, à 01 h 00 du matin, le Sergent-chef Gniéwek est pris sous un violent déluge de tirs d'artillerie puis, gravement blessé aux jambes il est transporté en fin de nuit dans une antenne de secours par son adjoint. Le jour levé son camarade, le Sergent-chef Real, sur le chemin de la captivité, lui laisse quelques flacons de pénicilline. Ce n'est que le 13 mai qu'il est découvert agonisant par le Viêt-Minh qui le remet à la délégation française neuf jours après pour l'évacuer sur Hanoï



François Gniéwek, sous-officier en Algérie

En Algérie, le 20 septembre 1956, dans le Sud-Algérien, au cours d'un accrochage très sévère de la 4^{ème} CSPLE, dans le piémont du djebel Béchar, le lieutenant Jean Marie Cailleux, chef du 1^{er} peloton, venant d'être tué non loin de lui, Gniéwek qui commande le 3^{ème} peloton est de nouveau blessé par balles, sans cesser d'entraîner ses

hommes vers les positions rebelles.

Commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Médaille militaire, Croix de guerre 1939-1945, une citation, de la Croix de Guerre T.O.E. et de la Croix de la Valeur militaire, le Lieutenant Gniéwek totalise dix citations : deux à l'ordre de l'armée, quatre à l'ordre du corps d'armée, et quatre à l'ordre de la brigade. Ses qualités de combattant et de meneur d'hommes unanimement reconnues, lui ont valu de commander plusieurs pelotons d'élèves gradés de la Légion Étrangère.



François Gniéwek, porteur de la main à Aubagne

Après 16 années, il quitte la Légion étrangère et le service actif, nommé lieutenant de réserve toujours au service de la France il se distingue tout particulièrement avec Honneur et Fidélité, sans ménagement aucun. Membre des Gueules Cassées, il est invalide de guerre, pensionné à 100%.

Etant l'un des quatre membres fondateurs de l'association « *Camerone* », créée le 30 avril 1968 et présidée par Pierre Vivent avec qui il a noué des liens d'amitiés à la 13^{ème} D.B.L.E., en Indochine, le lieutenant Gniéwek a rejoint l'A.A.L.E. de Paris le 16 mai 2003. On ne quitte pas la Légion. D'une tenue et d'un comportement exemplaire, François Gniéwek qui a reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris pour son attitude au cours de la Libération de la capitale fait un grand honneur à la Légion étrangère qu'il porte dans son coeur.

Le 30 avril 2004, 151^{ème} anniversaire du combat de Camerone et surtout 10^{ème} anniversaire de la bataille de Diên-Biên-Phú, le lieutenant Gniéwek porte la main du Capitaine Danjou sur la Voie Sacrée.

Le 30 avril 2017, pour le 154^{ème} anniversaire du combat de Camerone lors de la prise d'armes du G.R.L.E. au fort de Nogent, François est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. L'état de sa santé ne lui permet pas d'être à Aubagne comme en 2004.

Au nom du Président de la République, les insignes de son grade lui sont remis par le contrôleur général Jacques Bonnetête, grand officier de la Légion d'honneur, président national de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers en Indochine accompagné de deux grand-croix, Geneviève de Gallard, (l'ange de Diên-Biên-Phú), épouse du Colonel de Heaulme et de feu le Colonel Fred Moore, Compagnon de la Libération et dernier chancelier de l'Ordre de la Libération.

Par lettre du 12 avril 2017 ; M. Jean-Yves Le Drian Ministre de la Défense lui adresse toutes ses félicitations et précise : « *Sur ma proposition vous avez été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur par décret du Président de la République Cette haute distinction témoigne de la Reconnaissance de la Nation au service de laquelle vous avez fait preuve d'un dévouement exceptionnel tout au long de votre brillante carrière, marquée par l'héroïsme, le sens du sacrifice, l'exemplarité au feu et votre remarquable aptitude au commandement* ».

Dans l'après midi, nous accompagnons François jusqu'à sa dernière demeure au carré de la Légion Etrangère du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois où nous lui rendons très simplement hommage. La sépulture est proche d'un autre très grand Ancien, le Général de corps d'armée Zinovi Pechkoff deux légionnaires qui n'ont jamais cessé de servir brillamment, avec « *Honneur et Fidélité* »

- L'épouse du Général **Antonin Gilbert**, qui bien souvent se joint à nos activités, est décédée fin avril. Ses obsèques ont eu lieu le jour de Camerone, mettant fin à une vie de couple passée au son du « *Boudin* » au Sahara, au commandement d'une C.S.P.L.E.

Le Lieutenant-colonel (er) Thierry Morvan et les membres de l'amicale lui présentent leurs sincères condoléances.

- **Mihail Ciurdarean**, matricule 61.774, ancien membre de l'Association Générale des Anciens de la Légion Étrangère puis de l'amicale de Paris « *La Légion* », membre actif de l'association nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire, section du Val-de-Marne, porte-drapeau de la section des médaillés militaires de Vincennes, sa commune, est décédé le 26 avril dernier à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le 10 mai en fin de matinée en l'église Notre-Dame de Vincennes en présence de 9 drapeaux, dont celui de notre amicale, de nombreuses délégations du département et de la commune et d'un détachement du G.R.L.E. venu du fort de Nogent.

Né le 20 janvier 1927 en Roumanie, engagé volontaire à la Légion Étrangère de 1948 à 1954, Mihail Ciurdarean avait servi successivement au 1^{er}, 4^{ème} et 3^{ème} R.E.I., notamment en Indochine où il avait été blessé. Caporal, il était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre des T.O.E. (Indochine), de la Croix du Combattant et du Combattant Volontaire, de la Médaille Coloniale et de la Médaille Commémorative d'Extrême-Orient.

Fait chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 15 avril 2016, l'insigne de son grade lui avait été remis le 8 juillet 2016 au fort de Nogent par le Général de Division Jean Maurin, commandant la Légion Étrangère.

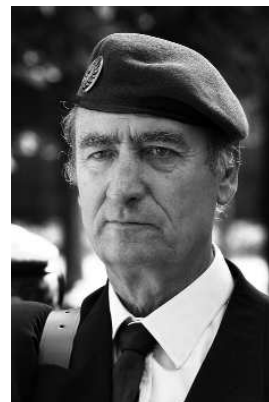
Toute sa vie, il a servi Honnête et Fidèle à son engagement.

Le Lieutenant-colonel (er) Thierry Morvan et les membres de l'amicale présentent leurs sincères condoléances à Madame Ciurdarean et à toute sa famille.

MARIAGES

- Depuis si longtemps attendue, la nouvelle nous est parvenue discrètement mais elle est bien réelle et nous réjouit tous. **Jacques Bonnin**, porte-drapeau de l'association Camerone, membre de l'A.A.L.E. de Paris, et Isabelle Lucas se sont mariés à Ouistreham (Calvados) le samedi 13 avril 2019 avec pour toute assistance, leurs deux témoins.

Le Lieutenant-colonel (er) Thierry Morvan et les membres de l'amicale leurs souhaitent un grand bonheur bien mérité



Jacques Bonnin

NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES

- Ces derniers mois ne sont pas favorables à **Benoît Guiffroy**. Des problèmes cardiaques sérieux ont nécessité un net ralentissement de ses activités, et plus particulièrement les activités bénévoles qu'il exerçait au sein de l'amicale.



Alain Moinard

- **Alain Moinard**, maintenant retraité, l'a précédé dans cette situation difficile et il continue de s'activer avec l'espoir d'améliorations durables.

Il vient de se rendre au congrès de la F.S.A.L.E., à Nîmes du 14 au 16 juin dernier, par la voie routière mais avec toutes les précautions d'usage. A cette occasion, il vient d'être réélu au conseil d'administration de la F.S.A.L.E.

Il a dû annuler le repas champêtre prévu le 25 mai dernier en raison d'un nombre trop



Benoît Guiffroy



faible de participants. Nous allons devoir réétudier cette activité traditionnelle de l'amicale.

- La marche est devenue pour **Jacques Tucek** une épreuve épuisante avec tous ces éclats de grenades dans le corps. Il attend une opération qui ne semble pas venir. Pour Camerone, il est pourtant venu devant la plaque, au 1er étage de la cour d'honneur des Invalides.

Comble de malchance, son épouse est également hospitalisée.

- **Patrick David** a lui aussi des problèmes de déplacement. Il a malgré tout repris contact avec l'amicale et la F.S.A.L.E., faute de personnel, fait appel à lui dans certaines circonstances.

- **Eric Agulo**, présent lors des obsèques de François Gniewek, tient toujours fidèlement la permanence de l'A.A.E.L.P. avenue de la Motte-Picquet le vendredi après-midi.



Jacques Iriarte

- **Jacques Iriarte**, notre porte-drapeau, est toujours vaillant, prêt à répondre présent et à se mettre en place bien avant tout le monde. Sa tenue est toujours lavée et repassée, prête à faire face au moindre imprévu.

- **Théodore Tutko**, malgré une situation difficile, continue de s'occuper des anciens combattants à Poissy et ne manque jamais une occasion de venir à nos activités, comme l'A.G. du mois de mars.

- Le contrôleur-général **Jacques Bonnetête**, président de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers en Indochine, est sorti d'un long séjour aux Invalides. Il était bien présent aux obsèques de François Gniewek.

- Son adjoint, le Colonel **Jean Luciani**, nous a bien aidés pour effectuer les démarches nécessaires lors des obsèques de François Gniewek. Son état de santé ne lui a malheureusement pas permis de venir aux Invalides. Il a pu participer à la cérémonie de Diên-Biên-Phú, au monument aux Morts de Nogent-sur-Marne le 7 mai 2019.



José Baïgorri-Urzanqui

- **José Baïgorri-Urzanqui**, qui a servi sous les ordres de l'Adjudant-chef François Gniewek, alors chef du 3^{ème} Peloton de la 4^{ème} C.S.P.L.E. en Algérie, a été hospitalisé plusieurs semaines. Cela va mieux, puisqu'il est sorti mais pas suffisamment pour pouvoir assister aux obsèques de son ancien chef.

- Le champion de nous tous, **Reinhold Konrad**, pensionnaire aux Invalides, défie le temps et les ennuis de santé, répondant toujours, « je viens », « je participe ». Présent aux obsèques de François Gniewek, il vient de revenir du congrès de la F.S.A.L.E. à Nîmes.



Reinhold Konrad

- Enfin, notre grand ancien **Saleh Gusic**, n'a plus la possibilité de participer à toutes nos activités mais il est toujours présent aux plus importantes, fidèle et souriant. Il était présent aux obsèques de son grand ami François Gniewek et à la prise d'armes qui a suivi dans la cour d'honneur des Invalides. C'est toujours une joie de nous trouver ainsi réunis même si c'est en de tristes circonstances.



Saleh Gusic

Il nous faut arrêter là. Il y a des oublis, le temps fait son œuvre. La relève se met en place, sans oublier les anciens qui restent biens seuls.



Jacques Tucek



Jacques Bonnetête

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019

Le 30 mars dernier avait lieu, au fort de Nogent, l'Assemblée Générale ordinaire de l'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère de Paris.

Comme chaque année, la tradition veut qu'à l'ouverture de l'assemblée générale, les membres présents observent une minute de silence à la mémoire des camarades disparus. Étaient concernés plus particulièrement, cette année, deux grands anciens : le Colonel (er) Robert Taurand et le Capitaine (er) Philippe Taylor.

Étaient présents 80 membres actifs à jour de cotisation et 33 pouvoirs leurs avaient été remis. La première étape était donc franchie : le quorum étant atteint. Le Président Thierry Morvan ouvrait l'A.G. 2019

1 - Présentation et accueil des nouveaux membres

Cette année, trois nouveaux membres ont rejoint l'amicale : Monsieur Edip Yildi, Monsieur Jacques Bonnet 1ère classe d'Honneur et plus surprenant, Monsieur Didier Lallement, Préfet de police de Paris. Ce haut fonctionnaire a été notamment secrétaire général du ministère de l'Écologie et du ministère de l'Intérieur et plusieurs fois préfet. En mars 2019, il remplace Michel Delpuech, limogé, comme préfet de police de Paris.

2 - Rapport moral du Président

2-a : Les membres

L'amicale compte aujourd'hui 118 membres actifs (soit 84 % du nombre d'adhérents), anciens légionnaires ou famille d'anciens légionnaires, contre 13 membres sympathisants (16 %). La proportion est tout à fait raisonnable et reste stable. Il convient de souligner malgré tout que le recrutement de nouveaux adhérents est difficile.

Actuellement les cotisations sont les suivantes : membres bienfaiteurs, 50,00 €, membres de soutien, 40,00 € et Cotisation ordinaire, 30,00 €. Pour l'année 2019, les cotisations restent inchangées.



Le président ouvre l'A.G.

2-b : Les moyens de communication

Le site internet

Notre site internet est tout d'abord un véritable outil de communication qui permet de communiquer, d'informer et de recruter 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. C'est aussi un gage de notoriété qui permet de rajeunir, de moderniser l'image de l'amicale.

Le but de ce site internet est de nous faire connaître auprès du grand public en diffusant une présentation de notre amicale, de créer des articles liés à nos activités, d'y mettre des photos mais, aussi de pouvoir être contacté par l'intermédiaire d'une fiche contact.

Créé par Martial Musy (lorsque le site d'origine, amalep.free.fr avait été mis de côté faute d'entretien), il est actuellement mis un peu de côté depuis que M. Musy est parti de son côté fonder sa propre amicale en Essonne. L'un des grands chantiers de cette année sera la mise en place, cette année, en 2020 au plus tard, d'un nouveau site plus dans l'air du temps et plus moderne, permettant une meilleure communication entre les membres de l'amicale.

Le Trait d'Union 75

Notre Trait d'union joue un rôle essentiel notamment vers ceux qui ne peuvent se déplacer, les malades, les isolés ou tout simplement ceux qui n'ont pas internet.

Nous devons faire en sorte qu'il soit le reflet fidèle de l'amicale, qu'il démontre qu'un légionnaire reste un légionnaire toute sa vie, au fond de son être, fidèle et honnête.

Il lui faut aussi porter témoignage de ce qu'est « un légionnaire » de ce qu'ont fait et vécu nos anciens, de toutes les époques, en montrant que l'esprit légionnaire n'est pas un mythe mais a toujours été une réalité de tous les jours.

Pour finir :

Rappelons que les informations des activités concernant l'amicale sont communiquées par les moyens modernes à chaque membre soit par courrier, téléphone, mail et sms.

3 - Rapport d'activités par le Secrétaire Général

Les activités de 2018

Toutes les cérémonies étaient représentées soit par notre Président, et/ou notre porte drapeau, et/ou des membres de l'amicale de Paris.

Le 7 avril : Assemblée Général Ordinaire au fort de Nogent

Le 29 avril : Cérémonie de Camerone dans la cour d'honneur des Invalides devant la plaque au 1^{er} étage et ensuite ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

Le 30 avril : Cérémonie du 155^{ème} anniversaire du combat de Camerone au Fort de Nogent à Fontenay-sous-Bois

Le 22 juin : Le festival international de musique militaire

Le 13 juillet : Cérémonie dans les jardins du palais du Luxembourg

Le 12 septembre : Commémoration de la percée de la ligue Hindenburg à Villers-Cotterêts

Le 14 septembre : ravivage de la flamme sous l'arc de Triomphe à l'occasion de la commémoration de la percée de la Ligne Hindenburg par le R.M.L.E.

Le 22 septembre : Repas de cohésion au fort de Nogent.

Le 24 novembre : cérémonie au Cimetière russe à St Geneviève des Bois. Hommage au Général Zinovi Pechkoff

Le 4 décembre : ravivage de la flamme; l'appel du Général Dary suite vandalisme de l'Arc de Triomphe

Le 12 janvier 2019 : visite de la crèche du G.R.L.E. et Galette des Rois



Le secrétaire-général lui succède

L'assemblée vote à l'unanimité le quitus.

4 - Rapport financier 2018 par le Trésorier

Bilan de l'exercice financier 2018

Disponibilité au 31 décembre 2018

Livret A : 9.081 €

Banque : 2.742 €

Total : 11.823 €

Résultats sur l'exercice

Recettes : 10.856 €

Charges : 10.500 €

Soit un excédent de produits sur charges (bénéfice) de 356 €

Détail des recettes :

Cotisations :	2.950 €
Bienfaiteur :	1.400 €
Soutien :	320 €
Ordinaire :	1.230 €
Dons :	1.824 €
Intérêts du livret A :	54 €
Subvention ville de Paris :	1.000 €
Règlement des repas :	5.028 €
Total recettes :	10.856 €

Détails des dépenses :

Trait d'union :	1.068 €
Prestations des repas :	4.883 €
Cotisations diverses (SMALE, FSALE, Flamme, ...)	420 €
Services bancaires (tenue de compte, abonnement @24)	113 €
Déplacements porte drapeau et diverses cérémonies :	1.110 €
Secours :	1.000 €
Frais de fonctionnement (affranchissement, fournitures administratives, ...) :	1.906 €
Total :	10.500 €

5 - Rapport du Contrôleur aux comptes

Je tiens tout d'abord à remercier le président de l'Amicale, le colonel Thierry Morvan ainsi que le trésorier, Alain Moinard pour la qualité de leur accueil, favorisant ainsi l'exécution de ma mission. Cette dernière s'étant déroulée en présence de Falihery Rajaonarison, futur trésorier,

Conformément au rôle que comporte ma fonction, j'ai examiné les comptes de l'Amicale du point de vue de leur régularité (inscriptions des recettes et des dépenses dans les documents comptables et concordance de ces inscriptions avec les rubriques comptables prévues à cet effet) et de leur sincérité (assurance que la dépense qui a fait l'objet d'un paiement correspond à la réalité du service ou de l'achat facturé).

J'ai en particulier vérifié par sondage un certain nombre de pièces justificatives ainsi que leur inscription au registre journal et au registre des comptes. Les pièces vérifiées n'appellent pas de ma part de commentaire particulier.

En conclusion, je n'ai pas d'observation à formuler quant aux documents qui m'ont été remis et sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels.

Je relève cependant : Un résultat positif de l'exercice de 356 €.

Compte tenu de ce qui a été constaté, quant à la réalité des comptes, je vous propose de donner au trésorier le quitus qu'il sollicite au titre de l'exercice 2018.

A Paris le 09 mars 2019 Colonel (RC) Royne

L'assemblée vote à l'unanimité le quitus.

6 - Election et composition du Comité d'Administration 2019

Le C.A. de l'année 2018

Président : Thierry Morvan

1^{er} Vice-président – Trésorier (en charge des activités) : Alain Moinard

2^{ème} Vice-président (En charge du recrutement) : Mickael Aroumainadane

Secrétaire Général : Ilangovan Settouraman

Trésorier : Falihery Rajaonarison

Porte drapeau titulaire : Jacques Iriarte

Porte drapeau suppléant : Xavier Goffart

Chancelier : Pierre Valentin

Relecteur Trait d'Union : André Matzneff

Webmaster : Martial Musy

Accueil : Eric Agullo

Membres : Silvain Bourgeois - Patrick Davis - Christophe Kopec – Jozsef Farkas.

Le C.A. de cette année

Président : Thierry Morvan

1^{er} Vice-président : Alain Moinard

2^{ème} Vice-président (En charge du recrutement) : Mickael Aroumainadane
 Secrétaire Général : A pourvoir
 Trésorier : Falihéry Rajoarison
 Porte drapeau titulaire : Jacques Iriarte
 Porte drapeau suppléant : A pourvoir
 Chancelier : Pierre Valentin
 Relecteur Trait d'Union 75 : André Matzneff
 Rédacteur en chef Trait d'Union 75 et Webmaster : Jimmy Lasaygues
 Accueil : Eric Agullo
 Membres : Silvain Bourgeois - Patrick David - Christophe Kopec – Jozsef Farkas.

Autres postes :

Benoît Guiffroy - Président d'honneur
 Georges Royne - Conseiller du président en charge des sympathisants

Dans la composition du nouveau Bureau, nous avons été informés par les intéressés qu'Ilangovan Settouraman et Xavier Goffart ne pouvaient plus, pour des raisons diverses, garder le poste qu'ils occupaient jusqu'alors. Nous avons donc deux sortants non remplacés (pour le moment). Ces deux départs n'empêchent pas l'amicale de fonctionner mais il serait bon d'avoir au moins un secrétaire général pour le bon fonctionnement.

Nouvel entrant : Jean-Michel (dit « Jimmy ») Lasaygues. Actuellement, conseiller du président en charge de la communication, réalisateur du Trait d'Union 75 depuis 1993 et rédacteur en chef depuis peu.

7 - Composition du bureau 2019

Le bureau en 2018

Président : Thierry Morvan
 1^{er} Vice-président : Alain Moinard
 2^{ème} Vice-président : Mickael Aroumainadane
 Trésorier général : Falihery Rajaonarison
 Secrétaire Général : Ilangovan Settouraman

Le bureau cette année

Président : Thierry Morvan
 1^{er} Vice-président : Alain Moinard
 2^{ème} Vice-président : Mickael Aroumainadane
 Secrétaire Général : A pourvoir
 Trésorier général : Falikery Rajaonarison

Un sous-officier G.R.L.E., le Major A. Correia-Estradas, basé au fort de Nogent s'est porté volontaire pour ce poste et il a été accepté par le président et l'assemblée.

L'assemblée vote à l'unanimité les nominations.

8 - Projets et prévisions des activités pour 2019

Le 30 mars : Assemblée Général Ordinaire au fort de Nogent

Le 29 avril : Cérémonie de Camerone dans la cour d'honneur des invalides devant la plaque au 1^{er} étage et ensuite ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Le 30 avril : Prise d'armes au GRLE pour 156^{ème} anniversaire du combat de Camerone au fort de Nogent

Le 1^{er} mai : Kermesse au Fort de Nogent

Le 7 mai : Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la bataille de Diên-Biên-Phu à Nogent sur Marne

Le 8 mai : célébration du 75^{ème} anniversaire de la victoire de 1945

Le 18 mai : Repas champêtre traditionnel (à définir)

Le 14, 15, & 16 juin : Congrès de la F.S.A.L.E à Nîmes

Le 13 juillet : Traditionnelle prise d'armes au Sénat.

Le 14 juillet : Fête nationale

En novembre (jour exact à définir) : cérémonie au Cimetière russe à Sainte-Geneviève-des-Bois. Hommage au Général Zinovi Pechkoff et à la Comtesse du Luart.

En janvier 2020 (jour exact à définir) : visite de la crèche du G.R.L.E. et Galette des Rois

Merci de noter ces dates dans vos agendas. Comme c'est toujours le cas, vous recevrez des courriers vous rappelant les dates importantes.

9 - Réponses aux questions de l'assemblée

Nous n'avons eu aucune question particulière n'est à relever. Nous avons eu la présence remarquée et appréciée du Lieutenant-colonel Rousselle, commandant le G.R.L.E. nous a fait l'amitié de venir nous rejoindre et nous parler de la Légion d'active. L'exposé fut des plus intéressants et entraîna plusieurs discussions qui l'étaient tout autant.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire était close à 11 h 45.

L'assemblée s'est ensuite dirigée vers la stèle « aux légionnaires qui ont tout donné » située non loin de l'entrée du fort. Une cérémonie et un dépôt de gerbe clôturaient l'A.G.O. 2019.



Le repas

Pour clore cette journée bien remplie, l'assemblée s'est retrouvée au mess d'abord pour un apéritif plein de bonne humeur auquel s'étaient joints plusieurs sous-officiers d'active. Puis au cours d'un excellent repas préparé par les cuisines du G.R.L.E. Conversations et chants ont rythmé ce repas tout à fait convivial dans la plus pure tradition Légion. Les convives se séparaient doucement à partir de 16 heures et plusieurs, dont votre serveur, n'avaient certainement plus le droit de conduire un véhicule quel qu'il soit ! Un grand merci à tous pour ce moment de camaraderie franche et cordiale.



Une assemblée générale qui se termine comme dans le village gaulois par un banquet particulièrement apprécié !



COMMÉMORATION

Nous étions quittés sur les derniers combats du R.M.L.E. en 1918. Les commémorations de la Grande Guerre sont terminées et nous entamons un nouveau chapitre. Nous venons juste de fêter le 75^{ème} anniversaire du débarquement allié en Normandie mais nous oublions souvent que la France a connu de violents combats en 1940 et malgré la défaite, les troupes françaises répondirent présentes, pour une grande partie, à ce triste rendez-vous. La Légion était de ces troupes ayant fait front. Aujourd'hui, nous allons vous parler du seul régiment de cavalerie étranger engagé sur le front de France à cette époque.

HISTORIQUE DU 97^{ème} G.R.D.I.



Insigne du G.R.D.I. N° 97

Le 1^{er} décembre 1939, les éléments du 1^{er} R.E.C. à Sousse, formaient un G.R.D. de type outre-mer, qui prenait le N° 180 et était envoyé, le 15 janvier 1940 à Pont-du-Fahs. Le 3 février 1940, le Ministre décidait que le G.R.D. serait formé en type normal, en prélevant les cadres et légionnaires sur les deux R.E.C. et le dépôt commun des régiments étrangers de Bel-Abbès.

Après un court séjour à Bizerte, le G.R.D. de Légion, qui avait reçu le N° 97, débarquait à Marseille le 21 mars 1940, d'où il était dirigé sur Carcassonne. Cantonné dans les environs de cette ville à partir du 24 mars, c'est là qu'il touchait son matériel automobile. Le groupe est aux ordres du Lieutenant-colonel Paul Boyer de La Tour.

L'escadron de fusiliers motocyclistes partait pour Montlhéry toucher son matériel motocycliste. Il rejoignait Carcassonne le 14 avril 1940. Le G.R.D. 97, ayant alors touché son matériel, s'embarquait le 23 avril pour le Valdahon, où il rejoignait la 7^{ème} D.I.N.A. [*Division d'Infanterie Nord-Africaine - NDLR*], division à laquelle il est affecté.

Cette division, commandée par le Général Barre, comprenait le 20^{ème} Régiment de Tirailleurs Tunisiens, le 10^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains, le 31^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens, les 81^{ème} et 281^{ème} régiments d'Artillerie d'Afrique. Elle devait primitivement séjourner au Valdahon jusqu'à la fin mai pour y parfaire son instruction et terminer son organisation.

Le 10 mai, l'attaque allemande se déclenchait sur la Belgique et la 7^{ème} D.I.N.A. n'était pas épargnée, puisque le Valdahon subissait, le même jour, un bombardement aérien. Le 17 mai, la D.I.N.A. était envoyée sur la Somme pour colmater la brèche qui s'était produite entre les troupes de France et celles de Belgique. Le G.R.D. embarqué, partie à Besançon, partie à Baume-les-Dames, était dirigé, premier éléments de la division,

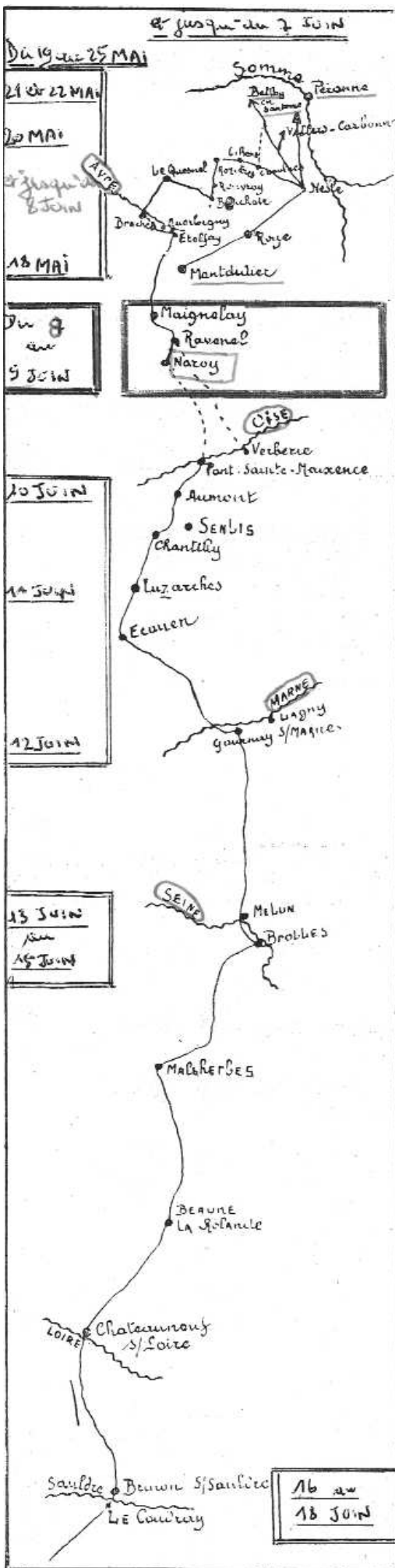
sur Montdidier où il débarquait dans la nuit du 18 au 19 mai 1940.

A peine débarqué, il était employé pour reconnaître les forces ennemies signalées vers Péronne et en retarder l'avance.



Peloton motocycliste d'un G.R.D.I. au cours de la campagne de France

Pendant que l'escadron à cheval s'installait à Guerbigny-sur-l'Avre, les 2 escadrons motorisés se portaient sur Péronne. Dès l'après-midi du 19 mai, le contact était pris avec des engins blindés ennemis, et la recon-



naissance du Sous-lieutenant Sokolow était sérieusement accrochée aux lisières Sud de Péronne. Le Lieutenant Denardou était arrêté à Epinancourt. Au soir du 19 mai, les 2 escadrons motorisés bivouaquent à Licourt. L'escadron à cheval tient toujours Guerbigny-sur-l'Avre.

Les pertes pour cette seule journée s'élèvent à 3 tués et 15 disparus. Le Sous-lieutenant Sokolow, blessé au pied au cours de sa reconnaissance sur Péronne, est évacué. Pendant toute la journée, le lieutenant-colonel, avec 4 officiers de l'état-major et 10 hommes des transmissions, qui fournissent une sûreté personnelle, se tient à Nesles occupé par une compagnie d'infanterie.

Le 20 mai, les 2 escadrons motorisés se portent sur Barleux, village qui occupe une situation importante sur l'axe Péronne – Montdidier. Barleux ne peut être atteint ; des éléments blindés ennemis empêchent le débouché de Villers-Carbonnel. Toute la journée, les légionnaires, aidés du G.R.D. 34 (qui, coïncidence curieuse, comprend 2 ex-officiers du 1^{er} R.E.C. : Colonel Landriau et Capitaine de Medrano) empêchent la progression des forces allemandes (engins blindés, infanterie motorisée, une batterie de 77, appuyés par de l'aviation allemande).

A la tombée de la nuit, les 2 escadrons motorisés quittent Villers-Carbonnel, ravagé par l'incendie, et bivouaquent à Licourt. L'escadron hors-rang, qui a échappé de justesse à un bombardement aérien lors de son débarquement, est dans la région de Montdidier. Depuis le 19 au soir, le P.C. du colonel est à Chaulnes, qui est tenu par 5 officiers et 10 hommes.

Le 21 mai, les 2 escadrons motorisés, continuant leur mission de reconnaissance, se portent à Belloy-en-Santerre. En arrivant au village, où ils pénètrent en trombe, ils capturent un soldat allemand. La réplique ne se fait pas attendre et, toute la journée, ils subissent des attaques allemandes et sont presque complètement encerclés.

Dans la matinée du 22, le Lieutenant-colonel Lacombe de La Tour, qui n'a pu avoir des renseignements depuis le 20, envoie en liaison 2 officiers, Capitaine Vatchnadze et Lieutenant Frappa, avec 3 agents de transmission-moto comme éclaireurs. A Belloy-en-Santerre, ils tombent dans une embuscade de 3 autos blindées allemandes. Les 2 motocyclistes de tête sont blessés ; la 3^{ème} moto et la voiture de liaison arrivent à faire demi-tour, poursuivies par une automitrailleuse allemande qui tire à balles traceuses.

Dans le courant de l'après-midi, le Lieutenant-colonel Lacombe de La Tour, qui a, entre-temps, reçu 6 canons de 25 mm de l'escadron anti-char 34, 2 canons de 75 mm motorisés et un groupe de motocyclistes d'infanterie coloniale, monte une petite expédition pour assurer la liaison avec Belloy-en-Santerre. A l'entrée du village, le lieutenant-colonel et le Capitaine Vatchnadze sont pris à partie par une automitrailleuse allemande et n'échappent à son action que par suite du feu d'un canon de 25 mm qui tire malheureusement de trop loin.



Un légionnaire qui a connu bien des campagnes sur le front de France en mai 1940.

Un groupe moto et une automitrailleuse allemands sont ainsi fixés, ce qui permet au Capitaine Vatchnadze d'entrer à Belloy-en-Santerre pour organiser le décrochage. A la tombée de la nuit, les escadrons motos et de mitrailleuses se replient sur Chaulnes, où ils s'installent en point d'appui fermé. Dans l'après-midi du même jour, l'escadron à cheval et l'escadron hors-rang se resserrent sur Chaulnes, par Rozières-en-Santerre. Au carrefour, à 1 kilomètre de Lihons (Ouest), des

engins blindés et motorisés allemands en embuscade font prisonniers 3 motocyclistes envoyés en surveillance à ce carrefour dangereux car il donne sur Amiens, où l'allemand est déjà parvenu. Un groupe de deux camionnettes et une sanitaire de l'E.H.R. tombent également dans l'embuscade. L'adjudant Nicolas et le Maréchal-des-logis-chef Haggins sont tués.

Enfin le Capitaine Moisson, qui revient d'une liaison avec le groupe de reconnaissance de Corps d'Armée N° 2 est fait prisonnier par les mêmes éléments. Les Allemands emportent leurs prisonniers sur les capots des blindés ; un des trois motocyclistes, le Maréchal-des-logis Klaus se laisse glisser lorsque le convoi est en marche et vient jeter l'alarme. Les corps des deux sous-officiers sont rapportés à Chaulnes, où ils seront inhumés. L'escadron à cheval se porte au pressoir, à deux kilomètres au Nord de Chaulnes, où il s'organise en point d'appui.

Le 24 mai, des éléments blindés venant de Belloy-en-Santerre sur Pressoir, tombent sous le feu des canons de 25 mm du Lieutenant Spitzer. Une blindée est touchée et reste sur le terrain, une autre voiture, quoique touchée, parvient à repartir. Un certain nombre de documents sont trouvés dans la voiture et transmis à la division.

Le 24 mai, le G.R.D. 34, qui est resté à Villers-Carbonnel, signale une infiltration ennemie en direction de Licourt. Une reconnaissance, peloton Prouhet et deux canons de 25 mm de l'escadron anti-chars 34, se porte dans cette direction et est sérieusement accrochée à l'entrée de ce village. A la tombée de la nuit, un bataillon d'avant-garde de la 29^{ème} D.I. arrive à Chaulnes et relève le G.R.D.I. qui se porte, le 25 au matin, à Bouchoir (P.C. et escadrons motorisés) et à Rouvroy-en-Santerre (escadron à cheval).

Du 19 au 25 mai, le G.R.D.I., à peu près seul dans la région de Rozières à Nesles, par ses combats isolés, dérouté l'ennemi qui a cru avoir à faire à des éléments plus importants, et l'infanterie française retardée par des bombardements de voie ferrée, a pu arriver au Sud de la Somme. Mais faute d'engin blindés à opposer aux automitrailleuses allemandes, il reste une poche au Sud de Péronne. Du 25 au 29 mai, le G.R.D.I. est au repos. Le 30 mai, il se porte sur Le Quesnel, où il doit s'installer en point d'appui fermé derrière l'infanterie, qui tient en profondeur de la Somme jusqu'à Caix.

Le 7 juin, l'attaque allemande qui n'a pu déboucher, malgré de lourdes dans le secteur tenu par la 7^{ème} D.I.N.A., mais qui a pu percer au Sud de Péronne et au Sud d'Amiens, nous contraint au repli. De la Somme à la Dordogne, soit près de 600 kilomètres, le G.R.D.I. 97 va assurer le repli de la 7^{ème} D.I.N.A. qui réussira à échapper à l'étreinte ennemie non sans subir de sérieuses pertes.

Asuivre...

ANECDOTE

Habituellement, nous proposons des anecdotes amusantes ou divertissantes pour les uns et les autres. Aujourd'hui ce ne sera pas le cas. Cette anecdote est même plutôt dramatique. Il n'en demeure pas moins vrai qu'elle est symptomatique de ce que fût la conquête de l'Algérie contre des hommes vaillants mais aussi contre une nature terrible.

Lutte avec une bête féroce

« Le 1^{er} juillet dernier, deux compagnies du 2^{ème} Bataillon du 2^{ème} Régiment Étranger reçurent l'ordre de quitter Sidi-Bel-Abbès pour aller tenir garnison à Daya. Il y a deux gîtes d'étapes entre ces localités : La Tenira et l'oued Telaghr.

Dans la matinée du 2 juillet, le détachement quitta La Tenira vers 4 heures et arriva vers 7 heures à un cours d'eau appelé Trallmet. Là, le Capitaine Abrial, qui commandait le détachement, fit l'appel des hommes qui le composaient et constata l'absence du fusilier Redon. Cependant, il était certain que ce militaire marchait aux premières heures avec sa compagnie et l'arrière-garde ne l'avait pas vu en dehors de la colonne. Aussitôt deux caporaux furent envoyés en arrière à la recherche du manquant ; mais ce fut peine perdue quoiqu'ils eussent rétrogradé jusqu'à près de deux lieues [1 lieue = 4,82803 km - NDLR]. Comme Redon était un bon soldat, le capitaine pensa que s'étant un peu écarté de la route, il s'était probablement égaré et que, dans ce cas, il retournerait à Sidi-Bel-Abbès. A son arrivée à Daya, il rendit compte à ses supérieurs de la disparition de ce fusilier.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis sans qu'on eut entendu parler de Redon, lorsque le 13 juillet douze hommes arrivèrent de Sidi-Bel-Abbès à Daya, sous la conduite d'un caporal. Celui-ci se rendit aussitôt près du Capitaine Abrial et lui raconta que la veille, étant parti à 4 heures du matin pour gagner le Telaghr, il s'était à moitié du chemin de La Tenira et du Tallmet, écarté de la route pour s'élancer à la poursuite d'une troupe de lapins qu'il avait vu.

A environ 400 mètres à gauche de la route, il vit un lambeau de chemise ensanglantée et passa outre. Il avait à peine fait quelques pas qu'il trouva une ceinture de flanelle toute pleine de sang. Ce dernier objet laissait voir un numéro matricule que le caporal enleva avec soin pour constater sa découverte. Ce numéro était celui du fusilier Redon. Un peu plus loin, il ramassait une cravate militaire, et, contre une broussaille, il trouvait le fusil de munition de ce soldat. L'examen de cette pièce démontra qu'il avait dû tirer au moins dix coups, et révéla par les tâches de sang qui en couvrait le canon qu'il avait été serré par une main ensanglantée qui voulait se défendre en frappant avec la crosse.

Le lendemain M. le Capitaine Abrial et M. le Lieutenant Ménard de Chauglonne, chef du bureau arabe, se rendirent au lieu indiqué, accompagnés d'une vingtaine d'arabes, et y trouvèrent une chemise en lambeaux, un fragment de cravate, la veste de Redon entière, une ceinture de flanelle, une mâchoire inférieure brisée en trois morceaux, qui, rapprochés, se joignaient parfaitement ; elle



Un légionnaire en 1860



Lion - Tableau d'Eugène Delacroix

était entièrement dénudée. On trouva encore cinq fragments de crâne humain et une guêtre en toile.

L'endroit où furent recueillis ces objets est à environ 6 kilomètres au Sud de La Tenira et à 400 mètres en dehors de la route. Tout près du lieu où avait été trouvé le fusil de Redon, il y avait une mare de sang qui a pénétré le sol à 7

ou 8 cm de profondeur. Le terrain labouré et gratté indique que là il y a eu lutte suprême et qu'un cadavre sanglant a dû y séjourner.

Toutes les circonstances qui ont été remarquées établissent la conviction que la mort de Redon n'est point le résultat d'un assassinat ou d'un suicide. Il s'était éloigné pour tuer quelques lapins lorsqu'il aura été attaqué par une bête féroce ; l'inspection de son fusil témoigne d'une lutte désespérée : l'extrémité supérieure de la baguette et du canon est tachée de sang. Ce sang coulant de haut en bas sur le canon, l'homme devait se servir de la crosse de son fusil comme d'un assommoir.

Près de la crosse, on distingue encore des gouttes de sang et une ligne courbe de sang arrêtée par la main. Ce sang devait provenir de la figure de l'homme et tomber de là sur le fusil. Le fût de la crosse porte des traces de grilles et le canon des éraillures.

Le chef de service à l'ambulance de Daya a fait un examen minutieux de toutes les pièces recueillies, et il a cru pouvoir conclure que Redon ayant été attaqué par une bête féroce et blessé à la figure, s'est servi de la crosse de son fusil pour se défendre, puis, ayant abandonné son arme pour fuir plus vite, il a reçu par derrière, sur l'épaule droite, un coup de griffe qui l'a renversé. La bête lui aura saisi la nuque dans la gueule, et il est tombé sur le dos pour ne plus faire de mouvement : les parties antérieures de ses vêtements ne présentent pas de trace de sang. Probablement la bête féroce qui l'a terrassé lui aura broyé la tête, puis aura abandonné le cadavre que les hyènes et les chacals se sont ensuite disputé.

A l'endroit où ont été trouvés les restes de Redon, un petit ravin court parallèlement à la route. Ce ravin est bordé de lentisques très épais et formant haie. Redon y sera descendu pour chercher de l'eau et se sera trouvé en face d'un lion sur lequel il aura eu l'imprudence de tirer. Il se sera ensuite défendu avec la crosse de son fusil, puis, se voyant perdu, il a cherché à fuir à travers les lentisques. Comme son arme le gênait pour passer, il l'a abandonnée. En sortant des lentisques, il a dû se retrouver en face du lion qui, d'un bond avait franchi la haie. La mare de sang dont nous avons parlé plus haut démontre que la dernière lutte a eu lieu là où elle a été formée.

A l'époque où est arrivé cet affreux accident, un lion a été vu dans ces parages par un Espagnol et un militaire qui suivaient la route de Bel-Abbès à Daya.»

**JML, d'après un extrait de « L'Akhbar d'Alger » de 1861
trouvé sur le site internet <http://aurelia.orleans.fr/>.**

2018 - Activités passées

30 avril 2019 : commémoration du combat de Camerone



Ci-dessus, Camerone au fort de Nogent



Ci-dessous, Camerone à l'Arc de Triomphe



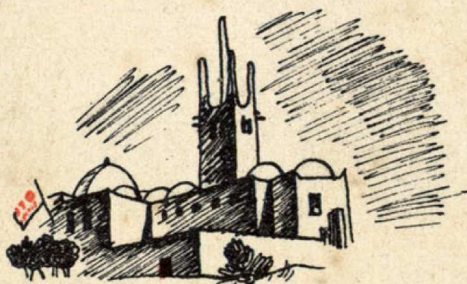
7 mai 2019 : commémoration de la chute de Diên-Biên-Phu à Nogent-sur-Marne





3^o BATAILLON ETRANGER DE PARACHUTISTES

92^{ème} ANNIVERSAIRE de "C A M E R O N X E"



HÔTEL TRANSATLANTIQUE
d'El Oued



"VILLE D'ALGER"



"VILLE DE TUNIS"



"VILLE D'ORAN"